

PÉRINATALITÉ
PSYCHOTRAUMATISME
 CONSCIENCE **SEXOLOGIE** MÉDITATION
 UNIVERSITÉ **DIPLÔME** INTÉGRATIVE
 THÉRAPIE **EMDR** HYPNOSE
 POSITIVE **PSYCHOLOGIE** MBSR
 METZ
PROFESSIONNELS
FORMATION



LIVRET
D'ACCUEIL
EN
FORMATION

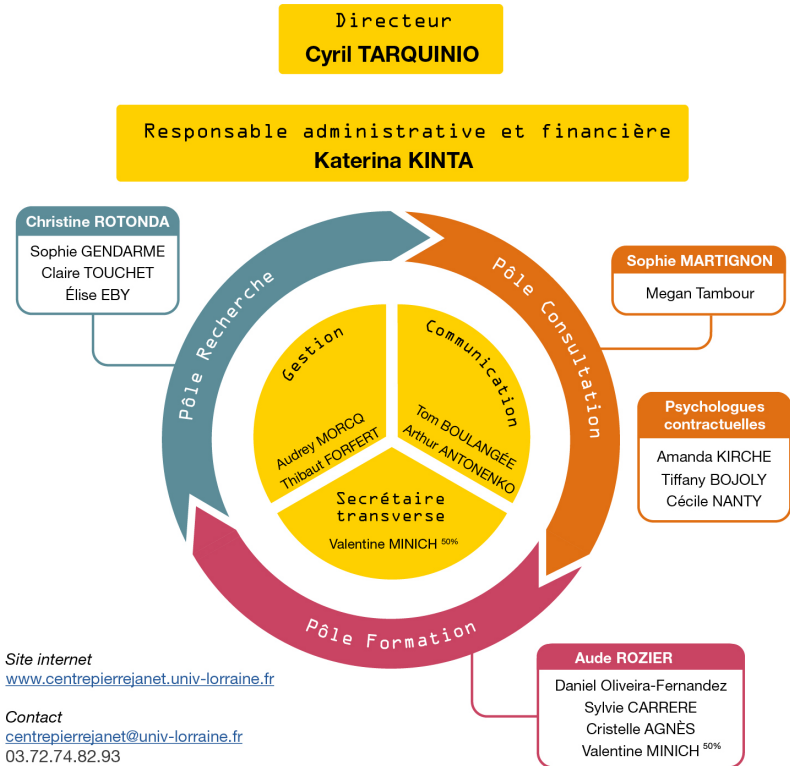
Le Centre Pierre Janet

- ◆ Développer la recherche et faire évoluer les pratiques
- ◆ Mieux former les nouvelles générations à la prise en charge psychologique de tous
- ◆ Offrir des soins psychologiques à ceux qui n'en ont pas les moyens
- ◆ Faire de Metz un pôle de compétences international reconnu

La force de notre centre se trouve dans l'articulation entre les résultats de la recherche du **Pôle Recherche** la transmission des connaissances par le **Pôle Formation** et la mise en pratique des nouvelles pratiques psychothérapeutiques au **Pôle Consultation**.



ORGANIGRAMME CENTRE PIERRE JANET



Pôle Formation

Diplômes universitaires, formations courtes et formations sur-mesure transmettent de réelles compétences transversales aux professionnels de terrain.

Aude-Eglantine ROZIER
Cheffe de Pôle

Cristelle AGNÈS
Valentine MINICH (50%)
Secrétaires

Sylvie CARRÈRE
Assistante pédagogique

Daniel Oliveira-Fernandez
Ingénieur pédagogique

Pôle Consultation

La tête de pont d'une conception nouvelle de la psychothérapie, s'inscrivant dans une approche intégrative et interdisciplinaire.

Sophie MARTIGNON
Cheffe de Pôle

Megan TAMBOUR
Secrétaire

Cécile NANTY
Psychologue-coordinatrice

Pôle Recherche

Il vise à contribuer à l'essor de la recherche dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales et de celui de la Santé.

Christine ROTONDA
Cheffe de Pôle

Sophie GENDARME
Claire TOUCHET
Cheffes de projet Recherche

Élise EBY
Data-manager

Contact : cpj-formation@univ-lorraine.fr | 03.72.74.83.32

Votre formation

Vous vous apprêtez à candidater à un diplôme universitaire du Centre Pierre Janet. Toute la procédure de candidature se déroule [via le site e-candidat](#).

Afin de prendre connaissance du cadre de nos formations, nous vous proposons ce livret qui résume notre politique pédagogique et les procédures à connaître une fois que vous serez stagiaire en formation continue dans notre structure.

Lors du premier jour de votre formation, vous recevrez un livret personnalisé en lien avec votre diplôme universitaire, qui vous servira de guide pour l'année.

Si malgré tout, il subsiste encore quelques questions, n'hésitez pas à aller faire un tour sur notre site internet : www.centrepierrejanet.univ-lorraine.fr/la-formation/ ou à nous contacter par mail à l'adresse cpi-formation@univ-lorraine.fr

A bientôt !

L'équipe du pôle Formation

Notre politique pédagogique

L'encadrement de nos formations est assuré par les responsables pédagogiques mais également par de nombreux professionnels du secteur médical et psychologique. Il est d'autant plus favorisé par le faible effectif de chacune de nos promotions pour privilégier une personnalisation maximum du parcours de formation.

Des enquêtes de satisfaction sur les contenus et méthodes d'enseignements sont régulièrement organisées, au fil de l'eau pendant l'année, de manière à impacter immédiatement le déroulement de la formation et donc de maintenir une qualité des enseignements à un niveau optimum. Par ailleurs, toutes nos formations sont référencées *Qualiopi*, ce qui garantit un contrôle de la qualité encadré par des critères inscrits dans la loi.

Qualiopi
processus certifié


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

L'article L.6316-4 II du code du travail reconnaît la qualité de l'établissement d'enseignement supérieur au titre des 4 catégories d'actions concourant au développement des compétences

Une rencontre avec les anciennes promotions à l'occasion de leur remise de diplôme est organisée chaque année : l'occasion pour chacun de faire le point sur le chemin parcouru depuis sa sortie, de faire part de son évolution dans le monde professionnel et de tisser un véritable réseau de connaissances au sein du milieu des professionnels du psychotraumatisme.

ASSIDUITÉ : Les contrôles de connaissances peuvent prendre diverses formes mais **la présence aux cours est obligatoire et l'assiduité est prise en compte par les jurys en fin d'année**. Toute absence (hors jours chômés légaux ou jours pour événements familiaux, fixés par la législation en vigueur) peut avoir des répercussions sur l'obtention du diplôme ou de l'attestation de formation. Toute absence doit être **signalée au cours de la première demi-journée et être accompagnée d'un justificatif** par un motif sérieux (arrêt de travail, entretien d'embauche...) via un mail à cpi-formation@univ-lorraine.fr.

Charte des examens et contrôles des connaissances

Tous les travaux universitaires demandés en vue de l'évaluation (compte-rendu, exposés, examens sur table, mémoires, etc.) doivent revêtir un caractère personnel. Cela implique que tout étudiant qui a recours à la fraude pendant les examens ou au plagiat pour rédiger ses travaux (aussi bien à partir de sources « papier » que de sources électroniques) risque de s'exposer à des sanctions disciplinaires.

- 1. Le plagiat :** s'approprier les mots ou idées d'une autre personne, en omettant volontairement de le signaler. Le plagiaire est celui qui s'approprie frauduleusement le style, les idées ou les faits. Parmi les infractions relevant du plagiat, il est interdit :
 - ◆ De copier partiellement ou totalement une partie d'un texte d'autrui (revue, livre, site Internet, mémoire, etc.) en le faisant passer pour sien et sans indiquer explicitement la référence. Cela s'applique également aux graphiques, aux images et aux tableaux de données
 - ◆ De résumer les idées d'un autre auteur en le paraphrasant, sans indiquer la source
 - ◆ De traduire totalement ou partiellement l'œuvre d'un autre auteur sans indiquer la provenance
 - ◆ De présenter un travail acheté sur Internet en le présentant comme étant le sien
 - ◆ De remettre à l'enseignant à des fins d'évaluation un travail qui a été déjà évalué par ailleurs dans le cadre d'un autre cours, dans cette même université ou dans une autre institution ; que le travail ait été réalisé par l'étudiant lui-même ou par une autre personne.
- 2. Fraude aux examens et contrôle de connaissances :** en plus des infractions relevant du plagiat, il est considéré comme étant une fraude :
 - ◆ L'obtention par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, des questions et/ou des réponses d'examen et de leur utilisation ou diffusion
 - ◆ La possession ou l'utilisation pendant la séance d'examen de tout document non autorisé explicitement ou de tout autre instrument non autorisé (téléphone portable, mp3, calculatrice, etc.)
 - ◆ L'utilisation pendant l'examen de la copie, des feuilles de brouillon ou des documents d'un autre étudiant
 - ◆ La sollicitation ou l'obtention de toute aide non autorisée auprès des autres personnes participant à l'examen

- ◆ La substitution des personnes lors d'une séance d'examen
- ◆ La falsification de données lors de la présentation d'un travail qui fait l'objet d'une évaluation (compte rendu de TD/TP, mémoire de recherche, rapport de stage, thèse, etc.)
- ◆ La falsification de documents par l'étudiant lui-même ou par un tiers, ou l'usage d'un faux document pouvant avoir une incidence sur le règlement des examens ou sur l'évaluation elle-même.

Toute fraude commise peut entraîner pour l'étudiant la nullité de l'épreuve ou du travail qui a été remis à l'enseignant en vue d'une évaluation. L'étudiant peut faire l'objet d'une sanction disciplinaire pouvant aller jusqu'à l'interdiction définitive de prendre toute inscription et de subir tout examen conduisant à un diplôme ou titre délivré par un établissement public d'enseignement supérieur.

L'étudiant doit composer personnellement et seul, et n'utiliser que le matériel autorisé. Les téléphones portables sont éteints et placés dans les sacs, ainsi que les trousseaux. Les sacs sont déposés à l'entrée des salles.

La carte de l'étudiant ou une pièce d'identité doit pouvoir être présentée à tout moment de l'examen. En l'absence de ces pièces justificatives, l'étudiant peut être exclu de l'épreuve.

L'accès à la salle d'examen reste autorisé à tout candidat retardataire qui se présente après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets uniquement s'il remplit les conditions suivantes :

- ◆ Si le retard est dû à un cas de force majeure et peut donc être justifié
- ◆ Si le retard n'excède pas une demi-heure par tranche de deux heures

Aucun temps supplémentaire ne sera donné au candidat retardataire. Aucun candidat n'est autorisé à se déplacer et à quitter momentanément ou définitivement la salle avant la fin de la première demi-heure, pour deux heures d'épreuves et avant la fin de la première heure pour une épreuve de plus de deux heures, une fois les sujets distribués.

Toute forme de plagiat ou tout recours à une intelligence artificielle, dans le cadre d'un examen officiel, entraînent l'annulation de l'épreuve et peut conduire à une amende, voire à l'exclusion de tout établissement d'enseignement supérieur sur une durée maximale de 5 ans. L'Université de Lorraine met à la disposition de son personnel des logiciels de détection de plagiat."




LORS DE VOTRE 1^{er} REGROUPEMENT

Rentrée Universitaire

Afin de préparer votre inscription qui aura lieu le jour de la rentrée, vous devez envoyer vos conventions ou contrats de formation signés au Pôle Formation du Centre Pierre Janet au plus tôt (il n'y a aucune autre démarche à effectuer avant votre rentrée) :

- ◆ *Contrat de formation*
- ◆ *Convention de formation*

 La convention des frais de scolarité ne concerne que les stagiaires bénéficiant d'un financement tiers.

Votre carte étudiant sera réalisée par le Pôle Formation et vous permettra :

- ◆ de disposer du service de monétique **izly**¹ pour régler vos repas ou achats auprès du CROUS (restaurants universitaires, cafétérias, etc.) ;
- ◆ de réaliser des emprunts en Bibliothèque Universitaire ;
- ◆ d'accéder aux bâtiments ;
- ◆ de prouver votre présence aux examens.



¹ **Comment obtenir un compte izly ?** Dans les 48h suivant votre inscription, vous recevrez un mail vous invitant à activer votre compte univ-lorraine en ligne. Ensuite rdv sur le site <http://www.izly.fr/>

Activation de votre compte informatique et accès à la plateforme ARCHE

L'ENT (Espace Numérique de Travail) est un bureau virtuel personnel, ou intranet, à partir duquel tout.e étudiant.e accède par voie sécurisée à un grand nombre d'informations et de services (emploi du temps, messagerie universitaire personnelle, forums d'informations de la formation...). ARCHE est votre plateforme de cours en ligne. **Il est impératif d'activer votre compte informatique le plus tôt possible.**

1^{ère} étape : Pour activer votre compte informatique : **après votre inscription administrative**, allez sur <https://sesame.univ-lorraine.fr/> > activer mon compte => Je suis étudiant à l'UL => activer mon compte

Vous êtes alors redirigé vers cette page, où toute l'activation va se faire.



Je suis étudiant (non doctorant) à l'Université de Lorraine

La procédure d'activation me permet :

De prendre connaissance de mon identifiant pour l'accès aux ressources numériques de l'établissement

De prendre connaissance de mon adresse de messagerie électronique

De choisir mon mot de passe

Pour réaliser cette procédure, j'ai besoin des informations indiquées sur ma carte CLÉ :

Mon numéro d'étudiant

Ma date de naissance

[Activer mon compte](#)



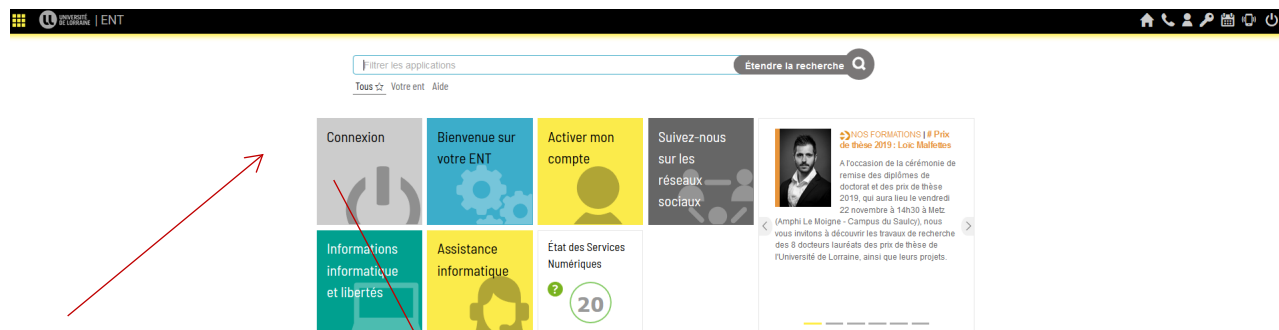
Numéro étudiant :

Date de naissance :

Valider

2^{ème} étape : vous familiariser avec votre ENT et trouver sur ARCHE les informations / cours / dates de colloques / etc.

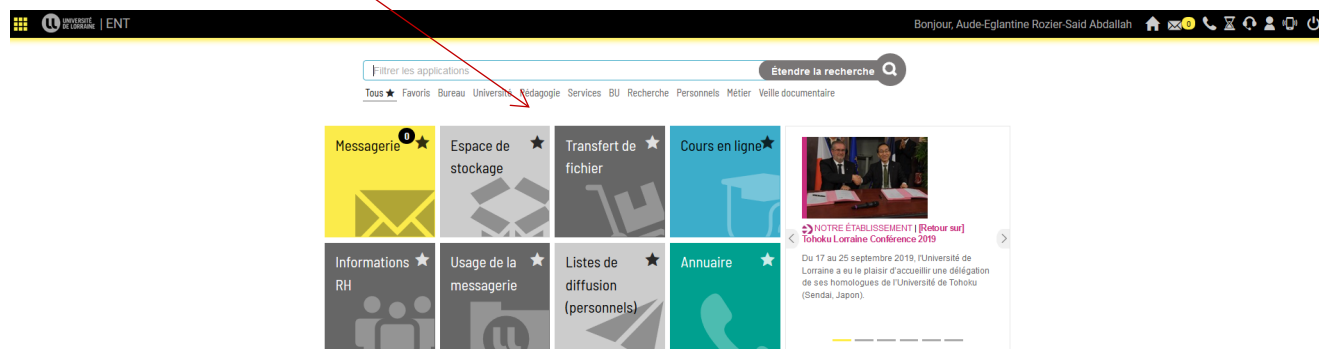
Vous trouverez l'ENT à cette adresse : <https://ent.univ-lorraine.fr/Login>
ou directement sur le site de l'Université de Lorraine – onglet ENT



Vous vous connectez avec l'identifiant et votre mot de passe.



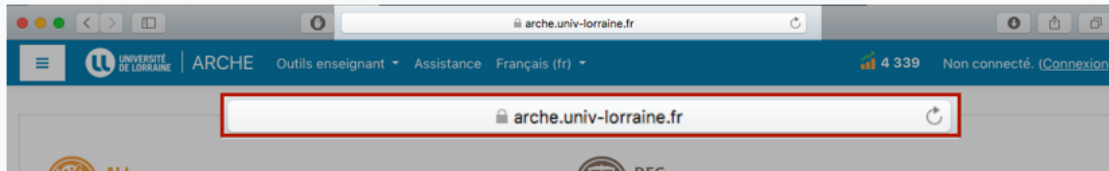
Puis vous cliquez sur Cours en Ligne ... et Bienvenue sur **ARCHE** !



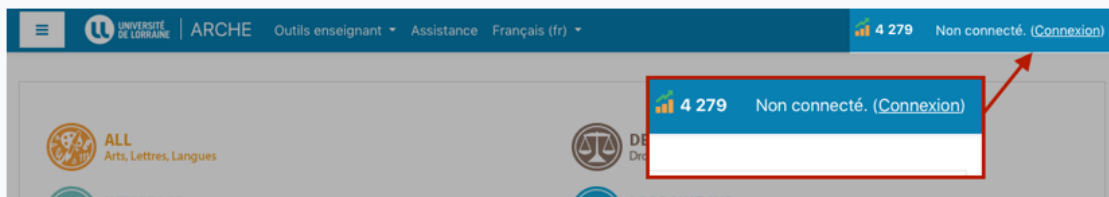
3^{ème} étape : récupérer vos supports de cours sur ARCHE

- Soit en passant par l'onglet comme montré précédemment sur l'ENT
- Soit par l'adresse en ligne depuis n'importe quel navigateur
→ <http://arche.univ-lorraine.fr>

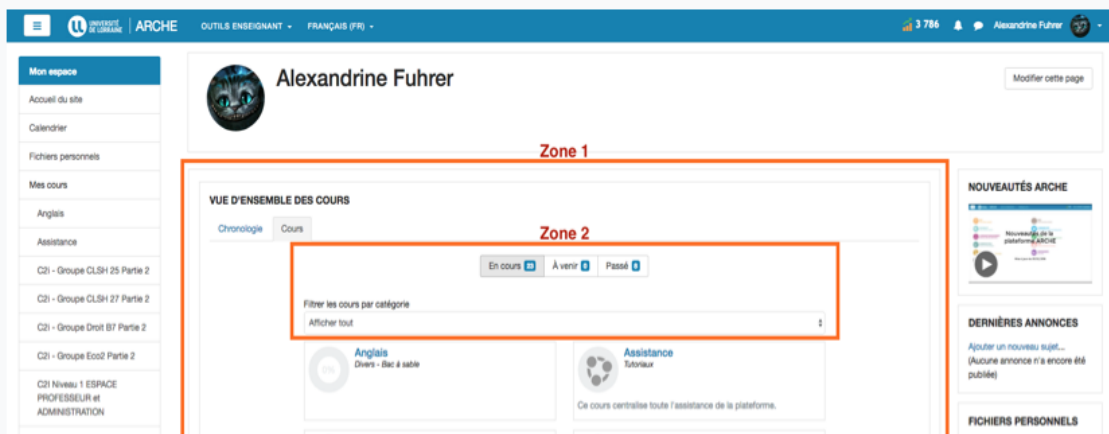
1. Pour accéder à la plateforme, rendez-vous avec votre navigateur à l'adresse : <http://arche.univ-lorraine.fr>:



2. Cliquez ensuite sur le lien « Connexion » en haut à droite de la plateforme

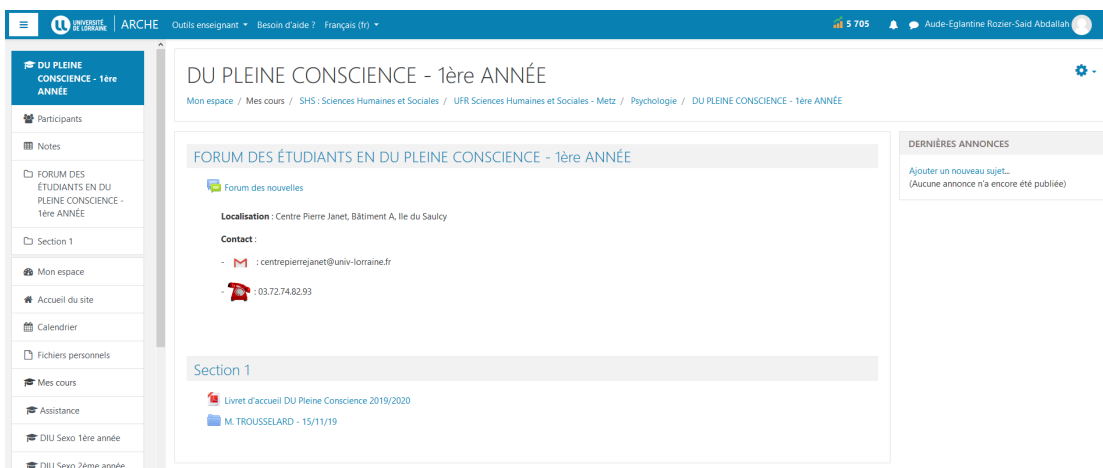


3. Une fois connecté, vous êtes redirigé sur votre tableau de bord personnel ARCHE.
Vous pouvez constater que vous êtes connecté car votre nom apparaît en haut à droite de l'écran :



La zone 1 affiche l'ensemble des cours auxquels vous avez accès.

Par exemple... mon cours en DU Pleine Conscience 1^{ère} année





AVANT CHAQUE REGROUPEMENT

Informations reçues par mail

Les intervenants de votre formation étant des professionnels extérieurs à l'Université, leurs disponibilités peuvent changer en dernière minute et nos plannings peuvent être modifiés, mais les dates de regroupement ne changent pas. C'est pourquoi le Pôle Formation vous transmettra le lieu (si en présentiel) ou le lien de connexion (si à distance) et les horaires précis, ainsi que l'emploi du temps détaillé du regroupement à venir, une semaine avant le premier jour de cours.

Exemple :

Salle Viktor Frankl			
Dates	12/05/2025	13/05/2025	14/05/2025
Jours	lundi	mardi	mercredi
9h-10h	UE 11 – Troubles du comportement alimentaire et troubles anxieux Olivier	UE 11 – Troubles du comportement alimentaire et troubles anxieux Olivier	UE 11 – Troubles du comportement alimentaire et troubles anxieux Olivier
10h-11h			
11h-12h			
12h-13h			
13h-14h	REPAS	REPAS	REPAS
14h-15h	UE 11 – Troubles du comportement alimentaire et troubles anxieux Olivier	UE 11 – Troubles du comportement alimentaire et troubles anxieux Olivier	UE 11 – Troubles du comportement alimentaire et troubles anxieux Olivier
15h-16h			
16h-17h			
17h-18h			

Le Pôle Formation vous transfèrera également les codes journaliers pour le parking (si en présentiel) où vous pourrez garer votre véhicule lors des regroupements (cf. plan en fin de guide).

Les stagiaires sont autorisés à faire stationner leur véhicule sur les lieux aménagés à cet effet sur le campus du Saulcy, en respectant les règles mises en place par note, panneaux ou tout autre mode de signalisation. Il appartient à ceux qui usent de cette autorisation de prendre les mêmes précautions que s'ils faisaient stationner leur véhicule en un tout autre endroit, afin de se prémunir contre les risques de détérioration, d'incendie ou de vol susceptibles de les atteindre. L'Université de Lorraine n'assume aucune obligation de garde et sa responsabilité ne peut être engagée en aucune façon.

DATE			CODE
Samedi	1	Décembre	002195 A
Dimanche	2	Décembre	005746 A
Lundi	3	Décembre	009478 A
Mardi	4	Décembre	004869 A
Mercredi	5	Décembre	000145 A
Jeudi	6	Décembre	001076 A
Vendredi	7	Décembre	009103 A
Samedi	8	Décembre	000724 A
Dimanche	9	Décembre	000712 A
Lundi	10	Décembre	005186 A
Mardi	11	Décembre	003750 A
Mercredi	12	Décembre	000812 A

Exemple de liste de codes parking



LORS DE CHAQUE REGROUPEMENT EN PRESENTIEL

Émargement

Il est impératif de signer la feuille d'émarginement à la fin de chaque demi-journée de formation afin que le Pôle Formation puisse effectuer en aval les attestations de présence de chacun. Il est absolument interdit de signer à la place d'un.e autre stagiaire.

⚠ Une absence injustifiée pourra invalider votre diplôme (cf. ASSIDUITE p.5)

Règles de vie en formation

- Chaque stagiaire veillera à ranger la salle en fin de journée.
- Par un souci d'écologie, le Centre Pierre Janet vous encourage vivement à utiliser vos propres gourdes et/ou thermos afin d'éviter l'utilisation de contenants jetables mis à votre disposition.
- Merci de bien veiller à éteindre les lumières lorsque vous quittez votre salle de cours.



APRÈS CHAQUE REGROUPEMENT

Attestation de présence

Le Pôle Formation vous fera parvenir votre attestation de présence, dans les 10 jours après le regroupement concerné.

Pour les stagiaires bénéficiant d'une prise en charge financière par un tiers, les attestations de présence doivent être transmises à la structure concernée par leurs propres moyens. Le Pôle Formation n'effectue pas d'envoi directement aux financeurs.

Questionnaires de satisfaction

Afin de répondre aux normes qualité dans lesquelles l'Université de Lorraine est engagée, **le Pôle Formation vous transmettra par mail un questionnaire de satisfaction après chaque regroupement** et/ou en fonction du pic d'activité du Pôle Formation. Vous pourrez ainsi évaluer les contenus et méthodes d'enseignements de chaque intervenant et nous adresser tout commentaire jugé pertinent à propos de votre formation, de manière anonyme. Cette évaluation a pour but de maintenir une qualité des enseignements à un niveau optimum et d'améliorer notre organisation générale.

Le Pôle Formation reste bien sûr à votre écoute tout au long de l'année pour toutes questions en lien avec votre formation.

DIU Hypnose - 12 et 13 mars 2020

Questionnaire de satisfaction
12 et 13 mars 2020

DIU Hypnose thérapeutique
2019/2020

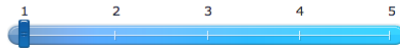
0% 100%

Quelle est votre satisfaction par rapport aux enseignements suivants ?

UE 3 - EC3- La dynamique de la transe : la rhétorique hypnotique et précautions à respecter
Patrick SPAPEN

(1 étant le moins satisfait, et 5 le plus satisfait)

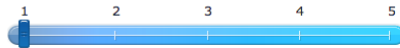
- Comment évaluez-vous le contenu des cours (pertinence de la thématique, suffisamment approfondis, etc.) ?



- Comment évaluez-vous la qualité de l'intervention et la méthode pédagogique de l'intervenant.e ?



Comment évaluez-vous les supports de cours ?



Exemple de questionnaire

CHARTRE DE LA FORMATION CONTINUE CENTRE PIERRE JANET

L'objet de la présente charte est de décrire les règles permettant aux stagiaires de suivre leurs enseignements et aux intervenants de les dispenser dans les meilleures conditions.

Animé par la volonté de répondre aux besoins actuels de formation professionnelle dans le domaine de la santé, en particulier en psychologie, le Centre Pierre Janet propose une offre de formation transversale diversifiée avec plus d'une vingtaine d'actions de formations différentes.

Une attention particulière est portée sur la compétence et la diversité des formateurs. Ainsi, en fonction des thématiques, ces formations sont assurées par des intervenants externes ou des enseignants-chercheurs de l'Université de Lorraine mais également des professionnels experts de leurs domaines.

Il convient de rappeler que chaque formation a un coût et que tout stagiaire au moment de son inscription s'engage à suivre cette formation dans son intégralité.

Les engagements du Centre Pierre Janet

Le personnel du Centre Pierre Janet, et plus spécifiquement l'équipe du Pôle Formation, s'engage pour la qualité de ses formations auprès de ses stagiaires. Ainsi, l'enrichissement des pratiques professionnelles, le développement des compétences et le perfectionnement au contact d'intervenants experts dans leur domaine sont au cœur des préoccupations du Pôle Formation.

- Le Pôle Formation veille à assurer la diffusion de l'offre de formation sur les différents supports de communication mis à sa disposition.
- En collaboration avec le service de la Formation de l'UFR Sciences Humaines et Sociales, le Pôle recueille les candidatures et les inscriptions des stagiaires.
- Il adresse, par mail, les informations relatives à chaque regroupement aux stagiaires et intervenants avant la formation (minimum 5 jours avant le regroupement).
- Le Pôle Formation prévient les stagiaires des annulations ou modifications de sessions de formations.
- Une veille à la qualité de la formation sur le plan pédagogique et sur le plan matériel est assurée par le Pôle Formation.

- Il est aussi à l'écoute de difficultés éventuelles des stagiaires.
- Un examen attentionné sera porté envers les suggestions et remarques indiquées par les stagiaires lors d'évaluations régulières de leur satisfaction.

Les engagements du stagiaire

Pendant la formation chaque stagiaire s'engage à :

- respecter les horaires : les horaires sont ceux définis avant le début de la formation par le mail informatif envoyé par le Pôle Formation. Ces horaires peuvent être exceptionnellement modifiés en accord avec les intervenants et le Pôle Formation. En cas de retard, sans raison majeure et supérieure à 15 mn, seul l'intervenant peut décider de l'intégration du stagiaire dans son cours ;
- justifier son absence si nécessaire. Le Centre Pierre Janet décline toute responsabilité dans le cas où un stagiaire quitterait les locaux avec ou sans autorisation ;
- signer la feuille d'émargement lors de chaque regroupement en présentiel (en fin de demi-journée de formation) ;
- couper son téléphone portable (ou tout autre appareil sans rapport avec l'intervention) pendant les formations ;
- respecter les principes de sécurité propres à l'établissement et au service ;
- conserver les matériels, équipements, etc. en bon état, et signaler toute défectuosité ;
- respecter la propreté et le rangement des locaux ;
- participer activement et faire preuve de la plus grande assiduité possible ;
- réaliser le travail personnel demandé par les formateurs en amont et en aval du cours afin de progresser et de ne pas ralentir l'avancement collectif du groupe ;
- compléter le formulaire d'évaluation de la satisfaction, envoyé par mail en fin de session et qui permet d'améliorer le contenu pédagogique et les conditions matérielles des formations proposées entre chaque regroupement.
- rester courtois et bienveillant dans ses échanges avec les agents du Centre Pierre Janet, de l'Université de Lorraine et les différents intervenants



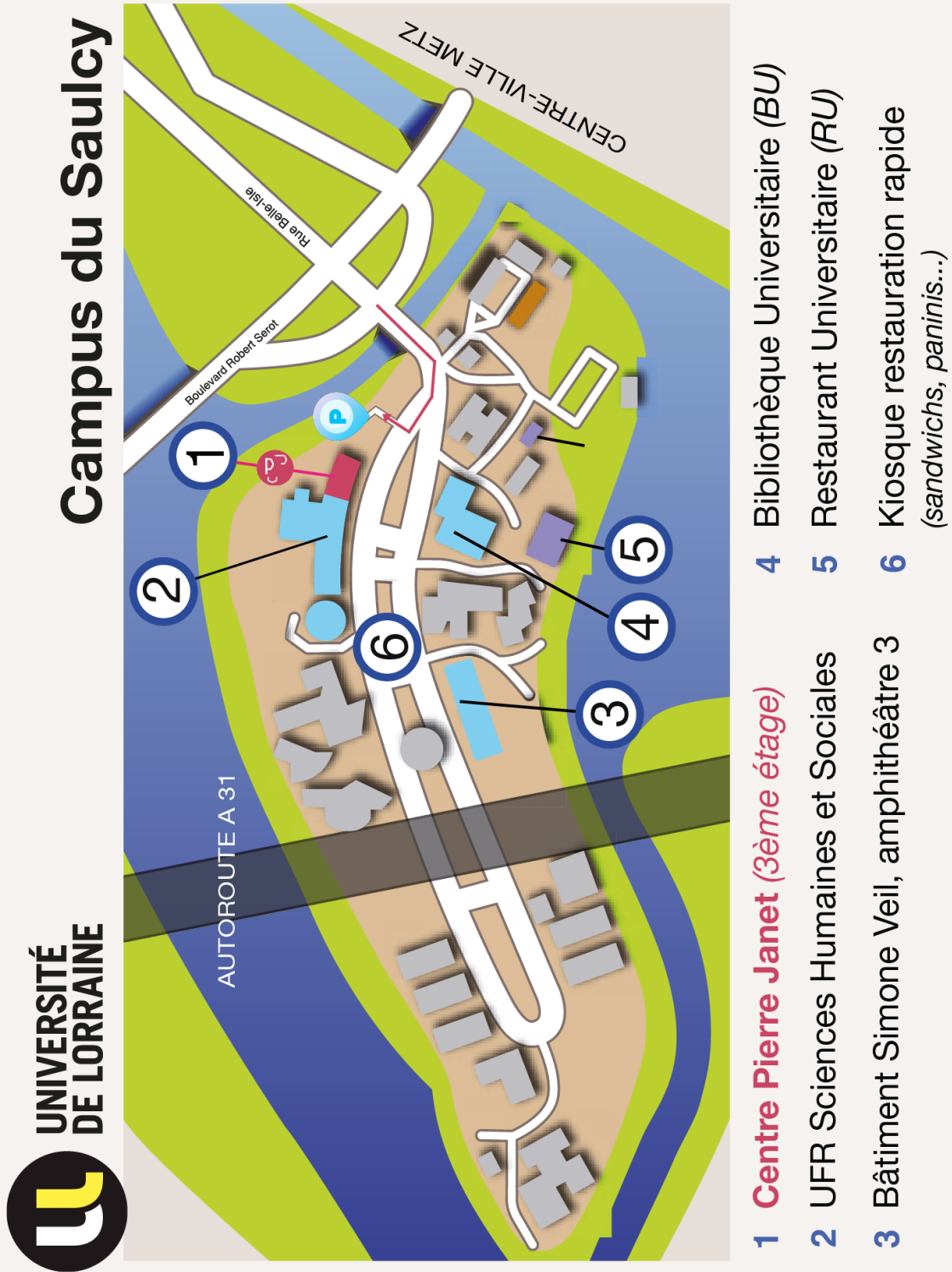
LES + DU CENTRE PIERRE JANET

Être en formation professionnelle au Centre Pierre Janet, c'est aussi ...

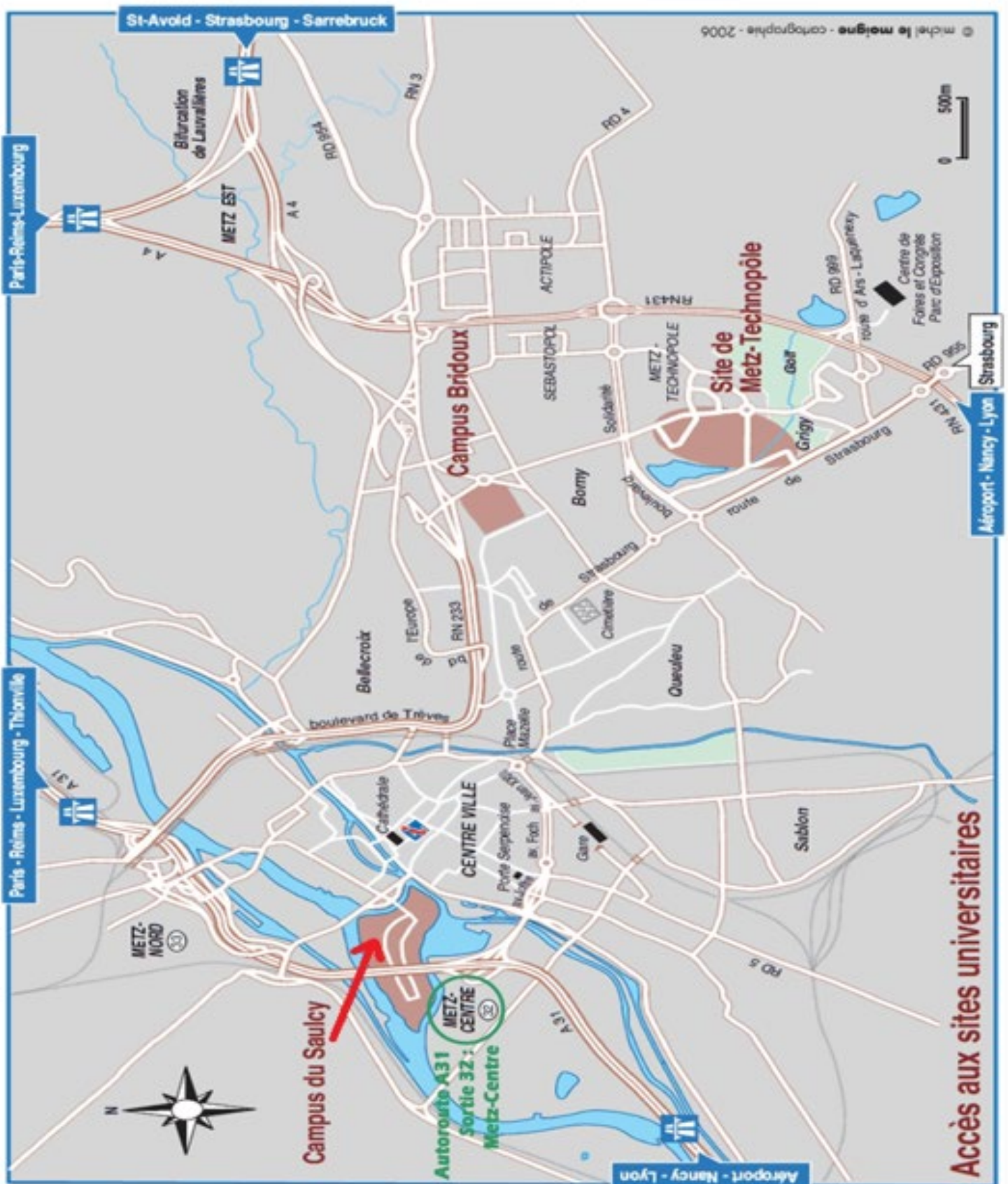
- 👍 L'utilisation d'un parc de stationnement gratuit pour les stagiaires, quasi privatif, grâce à l'utilisation d'un code journalier envoyé par mail en amont de la formation
- 👍 Des salles de cours à disposition avec du matériel d'enseignement high-tech
- 👍 Un interlocuteur unique et une équipe à votre écoute : le Pôle Formation
cpi-formation@univ-lorraine.fr - 03 72 74 83 32

Plans

L'accès au parking de l'UFR-SHS vous est autorisé.



Accès à l'île du Saulcy par voies autoroutières





CENTRE
PIERRE | Recherche
Formation
Consultation
JANET
Psychothérapie intégrative



**UNIVERSITÉ
DE LORRAINE**

Centre Pierre Janet
Université de Lorraine
Ile du Saulcy
57000 – METZ



Pôle Formation :



03.72.74.83.32



cpj-formation@univ-lorraine.fr

<https://centrepierrejanet.univ-lorraine.fr/>

Retrouvez toutes les
informations sur l'offre
de formation sur le site
internet :



<http://centrepierrejanet.univ-lorraine.fr/>